L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 JUIN 1892. 65ème Année

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 27 JUIN 1892.

Editeur et Gerant,
Propriétaires-Editeurs

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, aux prix ci-dessous.	

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Baumgarden & Friedrichs, au No 189 rue du Camp, un lot de meubles de salon et effets mobiliers.

Une nouvelle fête nationale en France.

Le Sénat, après la Chambre, a décidé, par son vote—dit M. Auguste Michel, dans la *République française*—que nous célébrerions au 22 septembre prochain, une fête nationale. Les deux Chambres ont pensé qu'il était bon, juste et patriotique de témoigner, ce jour-là, de notre reconnaissance pour les grandes journées qui ont vu la première proclamation de la République française et le triomphe de nos jeunes armées sur le champ de bataille de Valmy.

Que faut-il pour faire une fête nationale ? Des illuminations, des drapeaux, des chants patriotiques, toutes les fenêtres extérieures de l'allégresse d'un grand peuple libre,—car il n'y a de vraies fêtes que pour un peuple libre. Mais cela ne suffit pas : il faut, avant tout, l'unanimité des cœurs ou une union qui se rapproche, autant que possible, de cette unanimité. La grande date du 14 Juillet a pris ce caractère plus complètement qu'aucune des autres dates de la Révolution française. Les historiens peuvent démontrer qu'il y a d'autres dates plus caractéristiques, qui rappellent des faits plus considérables, plus décisifs dans l'histoire de la Révolution. Ce n'est point là la question pour le choix d'une fête. D'un commun accord entre tous ceux qui se réclament des principes de 1789 et du mouvement qui, depuis lors, a emporté l'humanité, nous avons adopté le 14 Juillet, parce que, depuis un siècle, l'esprit de ces générations nouvelles gravite autour des souvenirs de cette journée célèbre.

1789 et le 14 Juillet sont les chiffres fatidiques sur lesquels nous sommes, tous ou presque tous, d'accord entre nous, et sur lesquels chacun aussi a pu se mettre le plus facilement d'accord avec lui-même. Ceux mêmes qui ne se sont pas encore ralliés à la Révolution française et à ses conséquences, ne protestent plus contre le 14 Juillet. Ils en laissent interpréter nos propres, par lesquelles ils mettent leur conscience en paix. Les interprétations sont libres; une seule chose impérative : c'est que l'on puisse célébrer ensemble la même fête, comme fils d'une même patrie et d'une même période de l'histoire de l'humanité. Au 14 Juillet, nous célébrons tous l'avènement de la société nouvelle, les divergences de parti se fondent dans le sentiment national et dans l'unité de la conscience française moderne, qui regarde 1789 comme la date de sa naissance.

Cette année, nous aurons une seconde fête. Le 22 Septembre n'est pas, de tous les grands jours de la Révolution, celui qui a pris, aux yeux du pays, le plus de traits communs avec le 14 Juillet, et qui offre les plus larges satisfactions au cœur de tous les bons Français ? Ce jour-là, aussi, chacun est libre de célébrer son culte intime de prédilection. Si les uns se réjouissent surtout de voir l'esprit nouveau, le droit civil, la liberté politique, fêter en conséquence, pour la première fois, dans la formule républicaine, les autres peuvent admirer, surtout la première victoire de nos armes sur le vieux système européen, grâce à l'accord fraternel des anciens soldats éprouvés et des jeunes recrues de la Révolution.

Mais, quelle que soit la largeur de notre culte pour la grande époque, pensez-t-on que toutes les dates qu'elle renferme seraient également favorables à cette manifestation, et pense-t-on aussi qu'il est possible de multiplier les grandes fêtes dans le cours d'une année, sans les exposer à s'amoindrir mutuellement ? Voici que le conseil municipal propose de placer une troisième solennité entre le 14 Juillet et le 22 Septembre. Nous ne songeons pas à discuter encore une fois la journée du 10 Août ; il suffit de dire qu'elle est fort loin de se présenter avec le caractère que le pays se plaît, unanimement, à reconnaître aux deux autres dates désignées. Il est, au contraire, difficile de croire que Paris retrouvera tout son enthousiasme pour célébrer, successivement, trois fêtes en trois mois.

En réalité, il n'y a qu'une fête nationale, il ne peut y en avoir qu'une : on en ajoute une seconde cette année, pour une circonstance particulièrement mémorable et glorieuse, mais trois de suite ! Le conseil municipal ne craint-il pas de fatiguer la ferveur civique la plus sincère ?

Un membre du conseil, sortant même, à ce propos, hors de la période historique, et arrivant, tout d'un coup, aux jours les plus sombres de notre temps, n'a-t-il pas eu l'idée de proposer une quatrième fête ? Le conseil municipal n'est bâti d'ailleurs de proposition ; il a senti lui-même qu'elle ne pouvait être que l'acte d'aberration d'un de ces quelques esprits moléa. Célébrer par une fête le 1er Mars, la guerre civile sous les yeux de l'ennemi, et tous les souvenirs de deuil, de catastrophes et de crimes que cette date rappelle, en vérité, nous ne pouvons pas insister ; une telle proposition apparaît comme une sorte de défi au sens commun ! Le conseil municipal, pour écarter le débat, a renvoyé immédiatement la proposition à une commission où elle demeurera dans l'oubli. N'en parlons donc plus, et ne permettons pas que de telle souvenirs pour notre cœur soient apportés par l'aberration et l'inconscience, au moment même où nous ne sommes préoccupés que de réunir les bons citoyens dans la célébration des fêtes de la liberté et du patriotisme.

M. Prudhomme, en train de se promener dans un jardin zoologique, en compagnie de son fils, s'arrête devant une cage qui contient de superbes poulets de Cochinchine :

—Contemplez ces admirables volatiles, mon fils, dit-il.

Puis, se tournant vers le gardien, et d'un ton de grand connaisseur :

—Ces poules appartiennent à la famille des gallinacées, n'est ce pas ?

—Non, monsieur, répond le gardien, ils appartiennent au jardin.

L'esprit d'autrefois :

Cromwell faisait son entrée dans Londres. Un flatteur lui fait observer l'affluence du peuple qui accourt pour le voir :

—Il y en aurait bien plus encore, répondit-il, si l'on me mesurait pendre.

Des mutins s'étaient attroupés à la porte du premier président Molé ; il y voulut aller.

Un de ses hôtes voulut s'y opposer :

—Apprenez, dit Molé, qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien.

Le pianiste de Kalkbrenner tenait beaucoup à la particule qui précédait son nom, et en faisait étalage à toute occasion.

—Savez-vous, dit-il, un jour, à quelqu'un de ses connaissances, que la noblesse de ma famille remonte aux croisades ? Un de mes ancêtres a accompagné l'empereur Barberousse....

—Au piano ? demanda l'autre.

A la correctionnelle :

—Accusé, vous avez été surpris en moment où vous plongiez la main dans la poche de cette dame.

—C'était pour y déposer l'adresse de ma maison de commerce !

C'était à l'époque de la commune. Un garde national écrit à son ami :

"Je t'écrie un sphex dans une main et un pistolet dans l'autre."

FEUILLETON.

Mère et Martyre.

— PAR —

PAUL D'AIGREMONT.

— DEUXIEME PARTIE. —

LEVRES CLOSES.

(Suite.)

Madeleine rédéchit.

—Non, monsieur, dit elle enfin, cela ne m'est jamais arrivé, j'en suis sûre.

—Une personne qui vous a vue affirme le contraire.

—Eh monsieur ! si j'étais allée dans la chambre de mon mari malade, pendant la nuit, ne serait-ce pas une chose très naturelle et pourquoi le nierai je ?....

—Je vais vous le dire. Pas tant la nuit, une main criminelle a mis du poison dans la tisane que devait boire M. de Cypières, et cette main, la justice a de fortes raisons pour le croire, elle a plus que des raisons même, elle en a des preuves, cette main, madame la marquise, c'est la vôtre.

Telle qu'une bête traquée, et arrivée au bout de ses forces, Madeleine jetait des regards autour d'elle.

Livide, les lèvres tremblantes, la tête douloureuse, et tout le sang au cœur, instinctivement, elle se sentait perdue.

A qui demander des secours ?

Autour d'elle, rien que des visages ma veillants et consternés.

Ce juge aux yeux louches lui causait une épouvante folle ; M. de Vidal défournait la tête ; André Bascon, debout contre l'huisserie de la porte, ne se soutenait plus que par un miracle de volonté.

—Mais c'est horrible, murmura-t-elle affolée, horrible !....

Elle s'était instinctivement levée, elle fit quelques pas au hasard, puis, n'ayant ses forces l'abandonner, elle se laissa tomber sur le premier fauteuil venu, et s'mit en sanglote.

Un soupir étouffé, plus désespéré que ses gémissements à elle, lui répondit venant du jeune commissaire.

Le procureur, de son côté, alla s'appuyer contre la vitre d'une croisée, ne pouvant plus supporter ce spectacle.

Seul Grenier resta impassible ; même le pli de ses lèvres fusques trahissait, comme le mouvement imperceptible d'un sourire. Evidemment le sourire de l'ambitieux, dont l'horizon s'éclaire du but uniquement poursuivi.

Pen à pen sous l'empire d'une volonté de premier ordre, les sanglots de Madeleine se calmèrent.

Allait-elle donc se donner en spectacle aux regards vipérins de ce juge inconnu, mais malveillant ?

Elle se raidit, essuya ses yeux, et dans un mouvement de suprême dignité, relève sa tête pâle.

Grenier fit quelques pas, et tout à coup, les bras croisés, droit devant elle :

—Alors, lui dit-il, vous avouez ?

Quelque disposée à tout entendre, la jeune femme se leva comme si une décharge électrique l'eût touchée.

—Quoi ? fit-elle, que prétendez-vous que j'avoue !

—Que vous avez empoisonné M. de Cypières.

Toutes les articulations de la malheureuse jeune femme craquèrent à la fois.

—Mais c'est de la folie !.... s'écria-t-elle. Moi, une empoisonneuse !.... Et pourquoi, mon Dieu !.... lorsque j'étais heureuse, lorsque je venais d'être mère, aurais-je commis un crime si lâche, si abominable ?..... Mais personne ne le croira..... Non, personne, c'est impossible.

La justice le croit, elle. Et c'est à cause de cette conviction que je suis obligé de lancer contre vous un mandat d'amener.

—Moi, moi, vous m'arrêterez !.....

—J'y suis forcé.

—Mais puisque je vous jure que je suis innocente !.....

—Vous le prouverez plus tard, si vous le pouvez. En attendant, on a affirmé que la mort de M. de Cypières n'était pas naturelle. Le parquet de Paris a donné des ordres pour s'en assurer. L'autopsie du marquis a prouvé qu'il était mort par le poison. Une lettre de lui vous accuse formellement ; des témoins appuient son accusation ; rien dans vos réponses ne vous a disculpée, donc, je dois remplir ma mission jusqu'au bout, et vous faire écrouer à la prison de Saint-Justin.

—Mon Dieu ! Mon Dieu !..... murmurait la malheureuse, c'est à en devenir folle !.....

A ce moment, André Bascon s'approcha.

—Courage, madame, lui dit-il ; les plus honnêtes gens sont sous le coup de semblables aberrations de la justice. Vous, il suffira que ceux qui vous connaissent racontent ce qu'ils savent sur vous pour que tout cela se dissipe ainsi que les nuages à l'aube.

L'attitude profondément respectueuse du pauvre garçon, sa voix mouillée de larmes, l'expression de dévouement aveugle répandue sur son expressive physionomie firent plus sur la pauvre Madeleine que tous les raisonnements du monde.

Eh ! oui, il avait raison ; les plus pures, les plus droites sont exposés à ces choses sans nom !.....

C'était à elle de rester debout et ferme comme une innocente, sans peur et sans reproche, au lieu de trembler et de pleurer ainsi qu'une coupable.

Faisant appel à toute son énergie, elle essaya de se tenir droite sur ses jambes.

—Que faut-il faire, monsieur, dit-elle. Et qu'attendez-vous de moi, maintenant ?.....

—Veuillez vous habiller, madame, et vous préparer à nous suivre à Saint-Justin.

Elle sortit, ferme et impassible, avec toute sa volonté reconquise, au moins en apparence.

Dès qu'elle fut dans l'antichambre, Jeanne saisit ses mains qu'elle couvrit de baisers ardents et de larmes brûlantes.

—Vite, dit-elle, venez !.....

Elle l'entraînait vers un petit salon tout proche.

—Ici, vous restez pas sous le coup de cette arrestation, ma maîtresse tant aimée, lui dit elle en pleurant à sanglots. Venez, venez..... Je vous en prie, je vous en conjure !..... Vous en prison, Dieu du ciel ! Je deviens folle !

—Tais-toi, et habille-moi. Je suis innocente, et l'innocence, vois-tu Jeannie, finit toujours par triompher de tout.

—Et si la trame qui vous encerre est plus forte que vous ?.....

Madeleine, épouvantée, regarda en cœur de lait.

Alors, elle aussi, elle avait cette idée terrible ?.....

Néanmoins elle se raidit ; il fallait qu'elle restât calme pour être maîtresse d'elle-même.

—C'est la justice et la vérité qui finissent toujours par être les plus fortes, affirma t-elle.

—Vous ne savez pas ce que vous dites, il faut faire.

—Fuir, et comment ? Tout doit être gardé, va, bien gardé.

Elle souleva le rideau de dentelles, et montrant à Jeannie le bicorne d'un gendarme :

—Vois si je n'ai pas raison, dit elle, la maison est bien surveillée et de tous les côtés à la fois.

—Oui, mais personne que nous ne connaît le souterrain qui va déboucher dans les landes à trois kilomètres d'ici, personne qu'André Bascon, et lui en contrarie dirigera les recherches d'un autre côté. Vous attendrez dans la cachette jusqu'à la nuit. Dès que les ténèbres seront profondes, une voiture sera à l'entrée du passage ; en quelques heures, vous gagnerez les frontières, et de là l'Espagne. Rapportez-vous-en à moi, je réponds de tout.

Les yeux de Madeleine brillèrent.

—Les coupables seuls s'enfuient, dit-elle ; les innocents, forts de leur conscience, restent. Je ne ferai rien pour donner raison à ces horribles accusations. Non, rien, ajouta-t-elle avec une singulière énergie, devrais-je en mourir.

Alfonse, vieux m'habillier.

Le fidèle serviteur dut obéir. Mais après avoir vêtu sa maîtresse, elle s'apprêta et fit apprêter Secoude, la nourrice, ainsi que la petite Léone.

Madeleine ne fit plus aucune objection. Du reste pouvait-il lui venir dans l'esprit qu'elle laisserait sa fille derrière elle, sans elle ?.....

Oh ! cela, jamais !.....

Le juge et M. de Vidal s'étaient concertés.

Il venait d'être convenu entre eux que Mme de Cypières ferait la route de la Roche-Morte à Saint-Justin dans une de ses voitures à elle, tandis que les magistrats reprendraient les véhicules qui les avaient amenés.

Bientôt Madeleine reparut enveloppée d'un châle, la tête couverte d'un chapeau au long voile de veuve.

Derrière elle, venait Seconde Labérouse portant la petite fille dans ses bras.

A la vue de la nourrice, M. Grenier eut un mauvais sourire, et d'un regard oriel enveloppa la mère et l'enfant.

La marquise saisit au passage le regard du juge.

Une lueur subite, une perception spontanée de l'infernale turpitude dont elle allait être victime, éclaira sa pensée.

Elle devint toute blanche, et poussa un de ces cris qui meurtrissent d'une sœur d'effroi le front des plus indifférents.

—Ma fille s'écria la malheureuse en étendant le bras comme pour la protéger. Mon Dieu !..... Qu'est ce que vous méditez contre ma fille ?....

Ses yeux s'arrondirent, ses traits se crispèrent, elle se précipita comme une folle vers Jeannie qui arrivait.

—Au secours ! balbutia-t-elle éperdue. Au secours !..... Ma fille est en danger. Protège-la, sauve-la, toi qui es libre !.....

Une convulsion tordit son corps souple et charmant. M. de Vidal se précipita pour la recevoir dans ses bras. Sans lui, elle fût tombée sur le sol.

—Courage, madame, lui dit-il, comme l'avait fait André Bascon quelques minutes auparavant. Si M de Cypières a lancé contre vous l'horrible accusation qui vous fait arrêter dans ce moment-ci, il l'a probablement fait dans un instant de folie. Mais la justice, qui est impartiale et honnête, reconnaîtra votre innocence. Ne vous affrayez pas d'elle ; les coupables seuls la craignent. Une femme telle que vous doit, au contraire, la désirer. Elle aura vous laver d'indignes accusations. Loin de vous avilir, elle vous fera remonter d'autant plus haut dans l'estime des gens d'honneur que vous aurez plus souffert. Mais pour cela, faites appel à toute votre raison, afin de ne pas vous laisser abattre.

—Oh ! je veux bien, monsieur, je vous crois..... je vous sais profondément reconnaissante de vos bonnes paroles.

Mais ma fille !..... ma fille ?..... Il ne lui arrivera rien au moins ?.....

M. de Vidal, qui avait deviné l'intention du juge, n'eut pas le courage de répondre.

Madeleine, reprise de toutes ses angoisses, timidement, douloureusement, continua, la voix à peine distincte :

—On me laisse ici, n'est-ce pas ?.....

Grenier se chargea de lui apprendre l'horrible vérité.

—En prison ! .... fit-il Vous voudriez que votre fille allât en prison avec vous ? ..... Ce n'est pas possible.

La marquise tomba sur un fauteuil, la gorge pleine de rauques sanglots, déchirant de ses ongles la chair de ses mains et de ses bras

—Mon Dieu ! s'exclama-t-elle, éperdue, je l'avais deviné.....

Un instant, elle fut comme folle, perdant la notion des choses.

Tout à coup, elle se leva et se dirigea vers le juge.

—Monsieur, dit elle, au nom de vos enfants, si vous en avez, ne me séparez pas de ma fille !..... Je vous en conjure, vous me tuerez !..... Si vous saviez, je n'ai qu'elle au monde. Qui voulez-vous qui la soigne, qui l'aime, qui la berce ? Oh ! monsieur, monsieur, pitié..... Elle ne tiendra pas beaucoup de place là bas, et ne fera pas beaucoup de bruit, elle est si sage !..... Mais ne me l'enlevez pas, non, j'aime mieux mourir !.....

Bascon pleurait à fendre l'âme ; M. de Vidal contenait à grand'peine l'émotion qui l'étreignait ; Jeannie, dans un coin, s'était placée devant la nourrice, et paraissait disposée à sauter sur le premier qui ferait mine de s'approcher de l'enfant.

Mais Grenier était décidé à tout pour la circonstance, et de plus, il était cruel par nature. Aussi, retourna-t-il le couteau dans la plaie de la malheureuse mère.

—Vous parlez d'élever et de soigner votre fille, dit il, et vous n'avez pas même su la nourrir. Il fallait, surtout avec votre santé, lui donner votre lait ; aujourd'hui ce ne vous l'est plus possible.

—Mon Dieu ! s'écria Madeleine en sanglotant plus fort, c'est que c'est vrai que je ne l'ai pas nourrie !..... Mais ce n'est pas ma faute, mon mari..... y est opposé et formellement !..... O Horace !..... Horace !..... pourquoi ne vous ai-je pas résisté ?..... Comme je suis punie..... Moi qui avais déjà tant souffert de la donner à une autre !.....

Elle écarta Jeannie, prit Léone dans les bras de la nourrice, et la pressant sur son cœur, elle répétait en la couvrant de baisers :

—O mon pauvre trésor, dont la venue a failli me rendre folle de bonheur, pourrais-je penser que tu me ferais tant souffrir !

Ses larmes chaudes inondaient son beau visage, couvert de la pâleur des morts ; ses sanglots déchiraient l'âme ; un désespoir sans nom était en elle ; Madeleine, à bout de tout, ne pouvait plus que dire presque inconsciemment :

—Laissez-la-moi ! Je vous en conjure..... Laissez-la-moi.....

Mais le juge trouvait que cette scène en se prolongeant devenait fatigante.

Sourdement, il passa derrière la malheureuse, dont la jeune femme s'était abîmée, tenant toujours sa fille dans ses bras ; il s'approcha d'une fenêtre, l'ouvrit et appela les gendarmes en faction au bas du perron.

Ceux-ci arrivèrent vite dans l'immense pièce.

A leur vue, un grand tremblement saisit Jeannie, ses yeux brillèrent d'une lueur sinistre, elle se ramassa sur elle-même, prête à défendre sa maîtresse par tous les moyens possibles.

Mais M. de Vidal, qui avait deviné ses terribles intentions, l'arrêta, la saisissant par le poignet.

—Pour Dieu ! lui dit-il très bas, restez tranquille, autrement on vous arrêterait aussi !.....

—Tant mieux, je suivrai madame.

Et à lui, qui soignera sa fille, qui veillera sur elle ?

—Mon Dieu ! quel malheur ! que faire ?

—Vous devez calmer votre maîtresse, lui affirmer que vous la remplacerez auprès de l'enfant ; lui dire enfin tout ce que votre cœur vous trouvera.

Mais hâtez-vous, on bien elle va perdre la raison.

En effet, depuis l'entrée des gendarmes, Mme de Cypières n'était plus la même ; les yeux hâves, les lèvres tremblantes, les dents crochetées, elle ressemblait Léone contre elle, comme une femme dont les épées se troublent.

—Venez, madame, dit l'un des deux gendarmes, pour obéir au signe impérieux du juge d'instruction, mais la voix étranglée d'émotion ; venez, nous ne voulons pas vous faire de mal, ni à la petite non plus.

Ce disant ces mots, il tenta de prendre l'enfant.

Madeleine, qui s'était levée, recula, poussant des éclats de rire folle.

Jeannie, ainsi pâle qu'elle, l'entoura de ses bras.

—O madame, balbutia-t-elle éperdue, Madeleine..... au nom du ciel, calmez-vous. Vous n'êtes pas une sainte, ces gens-là font de vous un martyr..... Ne leur résistez pas, ils ont la force pour eux. Obéissez, je vous en conjure à genoux.

Du'une voix mourante, Mme de Cypières répondit :

—Me séparer de ma fille, jamais !

—Pour la leur donner à eux, non. Mais à moi qui vous adore, remettez-la. Je l'aime comme vous, vous le savez. Et moi vivante, ni moi vous bouchera, je vous le jure sur la tombe de pa de ma mère qui vous a nourrie.

Madeleine n'avait plus forces.

Elle laissa Jeannie lui prendre Léone sans faire un mouvement. On eût dit qu'elle ne comprenait plus, qu'elle ne sentait plus rien. Cependant, de son grand œil sec, et brûlant, elle ne perdait aucun des gestes de l'excellente fille. Elle la vit qui après avoir remis l'enfant à Seconde Labérouse, poussait celle-ci doucement vers la porte. Mais lorsque le battant se fut refermé derrière elle, quand la lourde draperie fut retombé, et que le pas de la paysanne se fut perdu dans les longs corridors, alors la neige qui couvrait les joues de la marquise blanchit encore, un large cercle noir entoura ses yeux immenses, elle inclina sa tête endolorie, et ainsi que la plus belle des fleurs coupées elle tomba par le tapis, sans un cri ni un soupir.

Jeannie n'hésita pas un instant à se pâmer, songeant de la faire revenir à elle.

—Laissez, mon enfant, lui dit M. de Vidal, ne lui faites pas reprendre connaissance, ce serait trop cruel !.....

Puis se retournant vers Grenier :

—Je vous conseille, monsieur, de la faire emporter même dans cet état, et vous voulez qu'elle arrive vivante à Saint Justin, lui dit il.

Il venait d'être convenu entre eux que Mme de Cypières ferait la route de la Roche-Morte à Saint-Justin dans une de ses voitures à elle, tandis que les magistrats reprendraient les véhicules qui les avaient amenés.

Bientôt Madeleine reparut enveloppée d'un châle, la tête couverte d'un chapeau au long voile de veuve.

Derrière elle, venait Seconde Labérouse portant la petite fille dans ses bras.

A la vue de la nourrice, M. Grenier eut un mauvais sourire, et d'un regard oriel enveloppa la mère et l'enfant.

La marquise saisit au passage le regard du juge.

Une lueur subite, une perception spontanée de l'infernale turpitude dont elle allait être victime, éclaira sa pensée.

Elle devint toute blanche, et poussa un de ces cris qui meurtrissent d'une sœur d'effroi le front des plus indifférents.

—Ma fille s'écria la malheureuse en étendant le bras comme pour la protéger. Mon Dieu !..... Qu'est ce que vous méditez contre ma fille ?....

Ses yeux s'arrondirent, ses traits se crispèrent, elle se précipita comme une folle vers Jeannie qui arrivait.

—Au secours ! balbutia-t-elle éperdue. Au secours !..... Ma fille est en danger. Protège-la, sauve-la, toi qui es libre !.....

Une convulsion tordit son corps souple et charmant. M. de Vidal se précipita pour la recevoir dans ses bras. Sans lui, elle fût tombée sur le sol.

—Courage, madame, lui dit-il, comme l'avait fait André Bascon quelques minutes auparavant. Si M de Cypières a lancé contre vous l'horrible accusation qui vous fait arrêter dans ce moment-ci, il l'a probablement fait dans un instant de folie. Mais la justice, qui est impartiale et honnête, reconnaîtra votre innocence. Ne vous affrayez pas d'elle ; les coupables seuls la craignent. Une femme telle que vous doit, au contraire, la désirer. Elle aura vous laver d'indignes accusations. Loin de vous avilir, elle vous fera remonter d'autant plus haut dans l'estime des gens d'honneur que vous aurez plus souffert. Mais pour cela, faites appel à toute votre raison, afin de ne pas vous laisser abattre.

—Oh ! je veux bien, monsieur, je vous crois..... je vous sais profondément reconnaissante de vos bonnes paroles.

Mais ma fille !..... ma fille ?..... Il ne lui arrivera rien au moins ?.....

M. de Vidal, qui avait deviné l'intention du juge, n'eut pas le courage de répondre.

Madeleine, reprise de toutes ses angoisses, timidement, douloureusement, continua, la voix à peine distincte :

—On me laisse ici, n'est-ce pas ?.....

Grenier se chargea de lui apprendre l'horrible vérité.

—En prison ! .... fit-il Vous voudriez que votre fille allât en prison avec vous ? ..... Ce n'est pas possible.

La marquise tomba sur un fauteuil, la gorge pleine de rauques sanglots, déchirant de ses ongles la chair de ses mains et de ses bras

—Mon Dieu ! s'exclama-t-elle, éperdue, je l'avais deviné.....

Un instant, elle fut comme folle, perdant la notion des choses.

Tout à coup, elle se leva et se dirigea vers le juge.

—Monsieur, dit elle, au nom de vos enfants, si vous en avez, ne me séparez pas de ma fille !..... Je vous en conjure, vous me tuerez !..... Si vous saviez, je n'ai qu'elle au monde. Qui voulez-vous qui la soigne, qui l'aime, qui la berce ? Oh ! monsieur, monsieur, pitié..... Elle ne tiendra pas beaucoup de place là bas, et ne fera pas beaucoup de bruit, elle est si sage !..... Mais ne me l'enlevez pas, non, j'aime mieux mourir !.....

Bascon pleurait à fendre l'âme ; M. de Vidal contenait à grand'peine l'émotion qui l'étreignait ; Jeannie, dans un coin, s'était placée devant la nourrice, et paraissait disposée à sauter sur le premier qui ferait mine de s'approcher de l'enfant.

Mais Grenier était décidé à tout pour la circonstance, et de plus, il était cruel par nature. Aussi, retourna-t-il le couteau dans la plaie de la malheureuse mère.

—Vous parlez d'élever et de soigner votre fille, dit il, et vous n'avez pas même su la nourrir. Il fallait, surtout avec votre santé, lui donner votre lait ; aujourd'hui ce ne vous l'est plus possible.

—Mon Dieu ! s'écria Madeleine en sanglotant plus fort, c'est que c'est vrai que je ne l'ai pas nourrie !..... Mais ce n'est pas ma faute, mon mari..... y est opposé et formellement !..... O Horace !..... Horace !..... pourquoi ne vous ai-je pas résisté ?..... Comme je suis punie..... Moi qui avais déjà tant souffert de la donner à une autre !.....

Elle écarta Jeannie, prit Léone dans les bras de la nourrice, et la pressant sur son cœur, elle répétait en la couvrant de baisers :

—O mon pauvre trésor, dont la venue a failli me rendre folle de bonheur, pourrais-je penser que tu me ferais tant souffrir !

Ses larmes chaudes inondaient son beau visage, couvert de la pâleur des morts ; ses sanglots déchiraient l'âme ; un désespoir sans nom était en elle ; Madeleine, à bout de tout, ne pouvait plus que dire presque inconsciemment :

—Laissez-la-moi ! Je vous en conjure..... Laissez-la-moi.....

Mais le juge trouvait que cette scène en se prolongeant devenait fatigante.

Sourdement, il passa derrière la malheureuse, dont la jeune femme s'était abîmée, tenant toujours sa fille dans ses bras ; il s'approcha d'une fenêtre, l'ouvrit et appela les gendarmes en faction au bas du perron.

Ceux-ci arrivèrent vite dans l'immense pièce.

A leur vue, un grand tremblement saisit Jeannie, ses yeux brillèrent d'une lueur sinistre, elle se ramassa sur elle-même, prête à défendre sa maîtresse par tous les moyens possibles.

Mais M. de Vidal, qui avait deviné ses terribles intentions, l'arrêta, la saisissant par le poignet.

—Pour Dieu ! lui dit-il très bas, restez tranquille, autrement on vous arrêterait aussi !.....

—Tant mieux, je suivrai madame.

Et à lui, qui soignera sa fille, qui veillera sur elle ?

—Mon Dieu ! quel malheur ! que faire ?

—Vous devez calmer votre maîtresse, lui affirmer que vous la remplacerez auprès de l'enfant ; lui dire enfin tout ce que votre cœur vous trouvera.

Mais hâtez-vous, on bien elle va perdre la raison.

En effet, depuis l'entrée des gendarmes, Mme de Cypières n'était plus la même ; les yeux éteignants, les lèvres tremblantes, les dents crochetées, elle ressemblait Léone contre elle, comme une femme dont les épées se troublent.

—Venez, madame, dit l'un des deux gendarmes, pour obéir au signe impérieux du juge d'instruction, mais la voix étranglée d'émotion ; venez, nous ne voulons pas vous faire de mal, ni à la petite non plus.

Ce disant ces mots, il tenta de prendre l'enfant.

Madeleine, qui s'était levée, recula, poussant des éclats de rire folle.

Jeannie, ainsi pâle qu'elle, l'entoura de ses bras.

—O madame, balbutia-t-elle éperdue, Madeleine..... au nom du ciel, calmez-vous. Vous n'êtes pas une sainte, ces gens-là font de vous un martyr..... Ne leur résistez pas, ils ont la force pour eux. Obéissez, je vous en conjure à genoux.

Du'une voix mourante, Mme de Cypières répondit :

—Me séparer de ma fille, jamais !

—Pour la leur donner à eux, non. Mais à moi qui vous adore, remettez-la. Je l'aime comme vous, vous le savez. Et moi vivante, ni moi vous bouchera, je vous le jure sur la tombe de pa de ma mère qui vous a nourrie.

Madeleine n'avait plus forces.

Elle laissa Jeannie lui prendre Léone sans faire un mouvement. On eût dit qu'elle ne comprenait plus, qu'elle ne sentait plus rien. Cependant, de son grand œil sec, et brûlant, elle ne perdait aucun des gestes de l'excellente fille. Elle la vit qui après avoir remis l'enfant à Seconde Labérouse, poussait celle-ci doucement vers la porte. Mais lorsque le battant se fut refermé derrière elle, quand la lourde draperie fut retombé, et que le pas de la paysanne se fut perdu dans les longs corridors, alors la neige qui couvrait les joues de la marquise blanchit encore, un large cercle noir entoura ses yeux immenses, elle inclina sa tête endolorie, et ainsi que la plus belle des fleurs coupées elle tomba par le tapis, sans un cri ni un soupir.

Jeannie n'hésita pas un instant à se pâmer, songeant de la faire revenir à elle.

—Laissez, mon enfant, lui dit M. de Vidal, ne lui faites pas reprendre connaissance, ce serait trop cruel !.....

Puis se retournant vers Grenier :

—Je vous conseille, monsieur, de la faire emporter même dans cet état, et vous voulez qu'elle arrive vivante à Saint Justin, lui dit il.

Il venait d'être convenu entre eux que Mme de Cypières ferait la route de la Roche-Morte à Saint-Justin dans une de ses voitures à elle, tandis que les magistrats reprendraient les véhicules qui les avaient amenés.

Bientôt Madeleine reparut enveloppée d'un châle, la tête couverte d'un chapeau au long voile de veuve.

Derrière elle, venait Seconde Labérouse portant la petite fille dans ses bras.

A la vue de la nourrice, M. Grenier eut un mauvais sourire, et d'un regard oriel enveloppa la mère et l'enfant.

La marquise saisit au passage le regard du juge.

Une lueur subite, une perception spontanée de l'infernale turpitude dont elle allait être victime, éclaira sa pensée.

Elle devint toute blanche, et poussa un de ces cris qui meurtrissent d'une sœur d'effroi le front des plus indifférents.

—Ma fille s'écria la malheureuse en étendant le bras comme pour la protéger. Mon Dieu !..... Qu'est ce que vous méditez contre ma fille ?....

Ses yeux s'arrondirent, ses traits se crispèrent, elle se précipita comme une folle vers Jeannie qui arrivait.

—Au secours ! balbutia-t-elle éperdue. Au secours !..... Ma fille est en danger. Protège-la, sauve-la, toi qui es libre !.....

Une convulsion tordit son corps souple et charmant. M. de Vidal se précipita pour la recevoir dans ses bras. Sans lui, elle fût tombée sur le sol.

—Courage, madame, lui dit-il, comme l'avait fait André Bascon quelques minutes auparavant. Si M de Cypières a lancé contre vous l'horrible accusation qui vous fait arrêter dans ce moment-ci, il l'a probablement fait dans un instant de folie. Mais la justice, qui est impartiale et honnête, reconnaîtra votre innocence. Ne vous affrayez pas d'elle ; les coupables seuls la craignent. Une femme telle que vous doit, au contraire, la désirer. Elle aura vous laver d'indignes accusations. Loin de vous avilir, elle vous fera remonter d'autant plus haut dans l'estime des gens d'honneur que vous aurez plus souffert. Mais pour cela, faites appel à toute votre raison, afin de ne pas vous laisser abattre.

—Oh ! je veux bien, monsieur, je vous crois..... je vous sais profondément reconnaissante de vos bonnes paroles.

Mais ma fille !..... ma fille ?..... Il ne lui arrivera rien au moins ?.....

M. de Vidal, qui avait deviné l'intention du juge, n'eut pas le courage de répondre.

Madeleine, reprise de toutes ses angoisses, timidement, douloureusement, continua, la voix à peine distincte :

—On me laisse ici, n'est-ce pas ?.....

Grenier se chargea de lui apprendre l'horrible vérité.

—En prison ! .... fit-il Vous voudriez que votre fille allât en prison avec vous ? ..... Ce n'est pas possible.

La marquise tomba sur un fauteuil, la gorge pleine de rauques sanglots, déchirant de ses ongles la chair de ses mains et de ses bras

—Mon Dieu ! s'exclama-t-elle, éperdue, je l'avais deviné.....

Un instant, elle fut comme folle, perdant la notion des choses.

Tout à coup, elle se leva et se dirigea vers le juge.

—Monsieur, dit elle, au nom de vos enfants, si vous en avez, ne me séparez pas de ma fille !..... Je vous en conjure, vous me tuerez !..... Si vous saviez, je n'ai qu'elle au monde. Qui voulez-vous qui la soigne, qui l'aime, qui la berce ? Oh ! monsieur, monsieur, pitié..... Elle ne tiendra pas beaucoup de place là bas, et ne fera pas beaucoup de bruit, elle est si sage !..... Mais ne me l'enlevez pas, non, j'aime mieux mourir !.....

Bascon pleurait à fendre l'âme ; M. de Vidal contenait à grand'peine l'émotion qui l'étreignait ; Jeannie, dans un coin, s'était placée devant la nourrice, et paraissait disposée à sauter sur le premier qui ferait mine de s'approcher de l'enfant.

Mais Grenier était décidé à tout pour la circonstance, et de plus, il était cruel par nature. Aussi, retourna-t-il le couteau dans la plaie de la malheureuse mère.

—Vous parlez d'élever et de soigner votre fille, dit il, et vous n'avez pas même su la nourrir. Il fallait, surtout avec votre santé, lui donner votre lait ; aujourd'hui ce ne vous l'est plus possible.

—Mon Dieu ! s'écria Madeleine en sanglotant plus fort, c'est que c'est vrai que je ne l'ai pas nourrie !..... Mais ce n'est pas ma faute, mon mari..... y est opposé et formellement !..... O Horace !..... Horace !..... pourquoi ne vous ai-je pas résisté ?..... Comme je suis punie..... Moi qui avais déjà tant souffert de la donner à une autre !.....

Elle écarta Jeannie, prit Léone dans les bras de la nourrice, et la pressant sur son cœur, elle répétait en la couvrant de baisers :

—O mon pauvre trésor, dont la venue a failli me rendre folle de bonheur, pourrais-je penser que tu me ferais tant souffrir !

Ses larmes chaudes inondaient son beau visage, couvert de la pâleur des morts ; ses sanglots déchiraient l'âme ; un désespoir sans nom était en elle ; Madeleine, à bout de tout, ne pouvait plus que dire presque inconsciemment :

—Laissez-la-moi ! Je vous en conjure..... Laissez-la-moi.....

Mais le juge trouvait que cette scène en se prolongeant devenait f